

# LE PENDU DU JARDIN VAGABOND

Une enquête du commissaire Féra

Roger Moiroud

Éditions ThoT  
Polar



Je dédie ce livre aux membres de l'association  
« Amis du jardin vagabond »,  
grâce auxquels Aix-les-Bains dispose  
d'un magnifique jardin en mouvement.



## I

À Aix-les-Bains, sur les bords du lac du Bourget, existe un vaste jardin très original : cinq hectares où poussent librement les plantes et les fleurs. Les insecticides et les pesticides sont bannis. Des cheminements permettent aux visiteurs d'en découvrir les moindres espaces. Quelques plantations bien choisies viennent ponctuer la végétation et accueillir la faune existante. C'est le « jardin vagabond », ainsi nommé en hommage au paysagiste Gilles Clément, créateur du concept de jardin en mouvement, espace de liberté pour les plantes, les animaux et pour les hommes.

Le commissaire Féra aimait, lorsqu'il en avait le temps, venir s'y promener avec Pluche, son caniche noir. Laisant sa voiture au Petit-Port, il longeait l'esplanade qui borde le lac jusqu'au Grand-Port, passait ensuite par l'espace Lamar-tine, une vaste pelouse ponctuée d'arbres majestueux et dotée d'une plage très prisée en été. Il entrait ensuite dans le jardin vagabond où Pluche aimait courir après les lapins, sans jamais réussir à en attraper un. Ils allaient ensuite jusqu'à une jetée d'où s'élancent, à la belle saison, les adeptes du ski nautiques, puis rebroussaient chemin jusqu'au Skiff où Féra prenait une Guinness et Pluche un grand bol d'eau. Ils repartaient ensuite, tranquillement, jusqu'à la Laguna.

Ce matin-là, le mardi 6 septembre, Féra était à son bureau. Les affaires étaient calmes et il avait entrepris de faire un peu de rangement.

Pendant ce temps, un car, venu par le chemin de Mémard, se garait sur le parking du boulodrome, tout près du jardin vagabond.

Une douzaine de jeunes, des lycéens sans doute, en descendirent accompagnés de deux adultes qui devaient être leurs professeurs.

Il s'agissait en fait d'élèves du lycée agricole du Bocage de Chambéry. Ils effectuaient régulièrement des travaux d'entretien et d'aménagement dans le jardin à la demande de l'association « amis du jardin vagabond », à laquelle la municipalité d'Aix-les-Bains, propriétaire du terrain, en avait confié la gestion.

Les lycéens venaient aujourd'hui retirer les bâches qu'ils avaient installées au mois de mai, sur de vastes surfaces. Elles avaient permis de solariser les herbes, plus simplement, de les dessécher de façon naturelle. Une fois ces bâches enlevées, les élèves pourront labourer les emplacements choisis, grâce à un petit tracteur loué spécialement, et y semer les graines qui donneront, au printemps prochain, de magnifiques parterres fleuris, pour le plus grand bonheur des abeilles. Deux ruches venaient en effet d'être installées dans le jardin et bénéficiaient des soins attentifs d'un apiculteur amateur membre de l'association.

Guidés par leurs professeurs, les élèves commencèrent leurs travaux : il fallait d'abord enlever les agrafes qui avaient servi à fixer les bâches puis rouler celles-ci et enfin aller les déposer dans le sous-sol d'une maison voisine.

Il y avait dix bâches d'une centaine de mètres chacune. Les élèves se mirent au travail, progressant méthodiquement du nord vers le sud du jardin.

Ces paisibles occupations furent brusquement interrompues, une demi-heure plus tard, par le cri strident d'un élève. Il se trouvait près d'un grand cerisier qui donnait à la saison des griottes appréciées par les passants et par les merles. Pierre, un des professeurs, accourut aussitôt craignant que l'élève ne se soit blessé. Il constata en arrivant sur les lieux qu'il n'en était rien. L'élève était indemne. Mais il fixait le cerisier, l'air hagard. Pierre suivit le regard de son élève et se figea à son tour : accroché à une branche de l'arbre, un corps se balançait lentement. À ses pieds, on apercevait un tabouret renversé. Manifestement, cet homme s'était pendu. Pierre s'approcha et ne put que constater sa mort.

Il appela aussitôt André, son collègue, et lui montra le corps :

— Le mieux, dit Pierre, est que tu repartes tout de suite au lycée avec les élèves. Moi, j'appelle la police. Je te tiendrai au courant de la suite des événements.

André battit rapidement le rappel des troupes. Il leur expliqua la situation. Ils jetèrent tous un regard vers le cerisier mais suivirent, sans répliquer, leur professeur vers le car qui repartit aussitôt en direction du lycée.

Pierre, après réflexion, décida d'appeler Régis Martel, le président de l'association « amis du jardin vagabond » :

— Régis, c'est Pierre.

— Alors Régis, les travaux se passent bien sur le jardin ?

— En fait, il y a un très gros problème...

— Que se passe-t-il ? demanda Régis.

— Nous avons trouvé un homme pendu dans le cerisier.

Il y eut un long silence puis Régis demanda :

— Tu es sur place ?

— Oui. André est reparti avec les élèves.

— Vous avez bien fait. J'arrive.

Régis habitait au Viviers-du-Lac, à cinq kilomètres du jardin. Dix minutes plus tard, il gara sa vieille Mercedes sur le parking de la rue Jules-Pin, à proximité de l'entrée du jardin la plus proche du cerisier.

Pierre l'attendait. Sans rien dire, ils se dirigèrent vers le cerisier où le corps se balançait toujours, tournant lentement sur lui-même.

Ils n'osaient même pas regarder la tête violacée :

— J'appelle tout de suite la police, dit Régis, je connais bien Philibert Féra, le commissaire de police. J'ai déjà eu affaire à lui lors de problèmes de vandalisme au jardin. Il saura prendre la situation en main.

— Je pense que tu as raison.

Régis avait le numéro de Féra dans les contacts de son portable. Il l'appela aussitôt :

— Alors, monsieur Martel, encore un acte de vandalisme ? demanda Féra.

— C'est malheureusement plus grave, cette fois-ci, commissaire : nous venons de découvrir un pendu dans le cerisier du jardin.

— Bigre, dit Féra. Vous êtes sur place ?

— Oui, commissaire. Avec Pierre, un professeur du lycée du Bocage. C'est un des élèves qui a découvert le corps. Les élèves sont repartis avec André, le collègue de Pierre.

— Bien. Ne touchez à rien. J'avertis l'équipe de la police scientifique de Chambéry et j'arrive.

En attendant Féra, Régis et Pierre montèrent la garde dans le jardin et prièrent les promeneurs qui venaient sur le site de rebrousser chemin, en invoquant des travaux en cours.

Féra et l'équipe de la police scientifique arrivèrent pratiquement en même temps par la rue Jules-Pin. Un ruban fut aussitôt déroulé autour du cerisier, matérialisant le périmètre



de sécurité. Afin d'éloigner les badauds, les entrées du jardin furent également barrées par des cordons qui en interdisaient l'accès. Le jardin vagabond prenait ainsi des allures de sanctuaire.

Christian Kubler, que Féra connaissait bien, dirigeait les opérations de l'équipe de la police scientifique. Ils mitraillèrent les lieux avec leurs appareils photo, prirent des mesures, examinèrent les moindres brins d'herbe à la recherche du plus petit indice. Ils tentèrent même de relever des empreintes sur le sol mais, comme il n'avait pas plu depuis plusieurs jours, la terre était sèche et dure. À la fin de leurs investigations, en accord avec Féra, ils appelèrent le service des pompes funèbres pour qu'ils envoient un fourgon.

Dès qu'il arriva, Kubler et ses hommes, aidés des deux employés des pompes funèbres, sectionnèrent la corde et descendirent avec précaution le corps qui fut allongé sur une civière et recouvert d'un drap.

— Direction l'institut médico-légal, dit Kubler. Comme d'habitude, le docteur Louise Valin vous appellera, commissaire, pour vous faire part de ses conclusions.

Après le départ de l'équipe de la police scientifique et du fourgon, Féra proposa à Pierre et Régis d'aller faire le point au bar le plus proche. Les cafés servis, Pierre opta pour une grappa, Féra prit la parole :

— Deux questions se posent : qui est cet homme et s'agit-il vraiment d'un suicide ? Je pense que nous aurons assez rapidement la réponse à la première question. L'homme qui s'est pendu est sûrement quelqu'un qui habitait la région. Si le suicide est confirmé, nous remettons le corps à la famille et notre rôle sera terminé. Sinon, il faudra ouvrir une enquête.

— Quel est votre sentiment, commissaire ?

— L'expérience m'a appris la prudence. Je fais totalement confiance à l'équipe de la police scientifique que j'ai déjà vu opérer à de nombreuses reprises. Le docteur Louise Valin, médecin légiste, sera en mesure, en fonction des analyses sur le terrain et de l'autopsie du corps, de nous apporter les éclairages nécessaires. Je vous tiendrai au courant des éléments que j'aurai recueillis et de la suite éventuelle qui sera donnée. En attendant, je vous demande le secret absolu sur cette affaire. Merci, Pierre, de répercuter cette consigne à votre collègue et aux élèves qui étaient au jardin ce matin.

Féra regagna ensuite le commissariat. Il décida, dans un premier temps, de ne rien dire à ses adjoints, Renaud et Isa. Il pouvait s'agir d'un simple suicide. Auquel cas, ce ne serait plus leur affaire. Il abandonna son rangement. Il n'avait plus l'esprit à ça. Il préféra se plonger dans les dossiers administratifs en souffrance qui s'étaient empilés sur son bureau.

Mais cette tâche banale lui parut bien vite fastidieuse. Il partit de bonne heure, en se disant qu'une promenade avec Pluche lui permettrait de faire le point. Ils allèrent marcher sur le chemin aménagé récemment au bord du lac, entre Viviers-du-Lac et Aix-les-Bains. Féra s'efforça, sans y parvenir vraiment, de ne pas penser au pendu.

Cette nuit-là, après un repas pourtant frugal, il eut du mal à s'endormir et, comme il le redoutait, il fit un cauchemar particulièrement déplaisant : le pendu, se balançant dans le cerisier, l'interpelait avec un sourire grimaçant : « Alors, commissaire, tout va bien pour vous ? Moi, vous voyez, je suis mort mais je vous parle encore. Ce n'est pas si terrible finalement la pendaison. Vous devriez essayer. Il reste encore un bout de corde... »

Féra se réveilla en sursaut, faisant tomber du lit Pluche, d'un coup de pied involontaire. Il était 5 heures. Il préféra se lever. Il se doucha longuement puis prit son petit déjeuner en écoutant Europe1, mais, vu l'heure matinale, il n'eut pas le plaisir de retrouver ses émissions habituelles.

À 7 h 30, il était au commissariat, à l'étonnement d'Henri le planton, toujours très matinal et qui était arrivé juste avant lui :

— Une urgence, commissaire ?

— Non, Henri, rien de spécial, répondit-il, plus laconique que jamais.

En fin de matinée, il reçut un appel de Louise Valin.

— Si vous pouviez passer me voir, commissaire, j'aurais des choses à vous dire à propos de votre pendu.

— J'arrive, répondit Féra.

Pour aller plus vite, il prit l'autoroute puis, sans véritable nécessité, actionna son gyrophare sur le reste du parcours, si bien qu'un quart d'heure plus tard, il arrivait à l'hôpital de Chambéry. Il se précipita, sans s'être fait annoncer, dans le bureau de Valin :

— Je vous en prie, entrez, commissaire, faites comme chez vous. Vous êtes venu en hélicoptère ?

— J'avoue être un peu impatient de connaître vos conclusions à propos du pendu du jardin vagabond.

— Suivez-moi, jeune homme. Je vais vous faire mes commentaires en présence de l'intéressé.

Valin le conduisit dans une grande pièce blanche que Féra connaissait bien. Elle fit coulisser un grand tiroir, souleva le drap qui recouvrait le corps. Féra reconnut le visage violacé du pendu.

— Nous n'avons pas encore réussi à identifier votre client, dit-elle. Aucun papier d'identité sur lui. Rien de particulier sur ses vêtements de bonne confection. Nos spécialistes vont essayer de lui redonner un visage plus présentable. Ça ne sera pas facile. Mais, en cas de succès, vous pourrez ainsi, si personne ne s'est manifesté d'ici là, lancer un avis de recherche avec sa photo. Vous voyez que je commence à connaître la procédure.

— S'agit-il vraiment d'un suicide ? demanda Féra.

Cette question lui brûlait les lèvres depuis son arrivée.

— Tout semble... ou plutôt, dit Valin avec un sourire, tout semblait l'indiquer. La mort a été incontestablement causée par strangulation. Tous les symptômes le confirment. Il n'y a sur le corps de l'homme ni sur les lieux de la pendaison, la scientifique me l'a confirmé, aucun signe de lutte ni de violence.

Si, au lieu du commissaire Féra, Régis Martel avait appelé un médecin de ville, celui-ci aurait certainement conclu au suicide.

— Qu'est-ce qui vous fait penser que ce n'est pas le cas ? dit Féra, de plus en plus fébrile.

— J'y arrive, commissaire : deux points vont vous intéresser tout particulièrement. Nous avons procédé, par routine, à une autopsie. Nous n'avons rien trouvé de significatif dans son estomac. Mais, en examinant le corps de très près, nous avons décelé des traces de chloroforme autour de la bouche et du nez et de minuscules fibres d'un coton de type hydrophile. Des traces très faibles qui se sont bien évidemment évanouies depuis et qui ne peuvent donc pas servir de preuves sur un plan juridique. Reste le dernier élément : l'équipe de la police scientifique a fait sur les lieux, vous le savez, de nombreuses mesures et pris toute une série de photos. Ils sont même

retournés au jardin ce matin pour vérifier leurs calculs. J'ai eu leur rapport juste avant de vous appeler. Allons dans mon bureau, je vais vous lire leurs conclusions.

Féra bouillait intérieurement et avait envie de faire parler Valin comme il l'aurait fait d'un prévenu récalcitrant lors d'un interrogatoire. Mais il réussit à se maîtriser et suivit le médecin légiste dans les couloirs de l'hôpital. Valin s'assit à son bureau, prit le dossier qui était devant elle, chausa ses lunettes et dit :

— Voici les conclusions de Kubler et de son équipe : « Compte tenu de la position et de la taille du pendu, de la hauteur de la branche du cerisier, de la longueur de la corde et de la hauteur du tabouret, nous pensons qu'il est matériellement impossible que la personne ait pu se pendre toute seule. Elle n'a pas pu se hisser, seule, à la hauteur nécessaire pour pouvoir passer à son cou le nœud coulant et elle n'a pas pu, une fois le nœud coulant en place, faire basculer le tabouret, situé bien trop bas. » Dernier point : la mort a bien été causée par strangulation, mais médicalement, la personne a très bien pu être endormie avant d'être pendue. Les symptômes sont les mêmes.

— Vous y avez mis le temps, ne put s'empêcher de dire Féra, mais je dois reconnaître que vos indications et vos observations sont tout à fait intéressantes même si elles me semblent, comme vous l'avez dit, difficilement opposables juridiquement. Comme le chloroforme qui s'est évaporé dans les airs, les remarques sur la position du pendu et la hauteur du tabouret, même photos à l'appui, seront difficiles à utiliser devant un tribunal. En tout cas, une nouvelle fois, vous avez fait du très bon travail. La prochaine étape, qui me revient, c'est effectivement l'identification du pendu. Dès que vos experts auront réussi à lui rendre un visage présentable,

merci, comme vous l'avez évoqué, de m'envoyer une photo de l'inconnu. Nous allons également examiner les disparitions qui nous auront été signalées. En tout cas, grâce à vous, ma conviction est faite. Il s'agit bien d'un crime maquillé en suicide.

— Contente que vous ayez apprécié notre travail, Féra. Et tenez-moi informée de la suite des événements. Je commence à m'y attacher à ce pendu.

Revenu au commissariat, Féra jugea qu'il était temps, maintenant, de mettre au courant de l'affaire ses deux adjoints Renaud et Isa.

Ils allaient partir déjeuner. Féra leur proposa de les accompagner à la brasserie de La Poste, qui était à deux pas du commissariat. Ils prirent le plat du jour, des quenelles de brochet sauce Nantua et un vin blanc des Abymes. Féra leur raconta l'affaire :

— Ils sont sûrs de leur coup, les experts ? demanda Isa. On ne va quand même pas ouvrir une enquête s'il s'agit d'un simple suicide.

— Je connais bien l'équipe de la police scientifique, commenta Féra. Même si les preuves recueillies ne sont pas opposables, elles suffisent à me convaincre de la réalité du crime. Elles montrent aussi qu'on a affaire à des gens astucieux et qui pensent avoir réussi leur coup. C'est pour cette raison que nous allons, dans un premier temps, entrer dans leur jeu afin d'endormir leur méfiance. Nous lancerons un avis de recherche visant à identifier un suicidé. Personne, en dehors de l'équipe de Valin et de nous, ne devra connaître la vérité. Le seul que je vais tenir informé c'est, bien sûr, Marc Verlot, le procureur, afin qu'il nous confie l'enquête sur cette affaire.